

LE BULLETIN



JUIN 2026

Santé et bien-être des adolescents à la Baie-James

- Alexandra Lavoie

Le Portrait de santé des Jamésiens (2015) et le Portrait de santé – Nord-du-Québec (2025) permettent de décrire l'évolution de plusieurs indicateurs clés de santé et de bien-être chez les jeunes de 12 à 17 ans élèves du secondaire.

Recul du tabagisme

En 2010-2011, 9 % des adolescents fumaient la cigarette à la Baie-James, comparativement à 7 % au Québec. En 2022-2023, cette proportion a diminué pour atteindre 5 % dans la région et 2 % à l'échelle provinciale^{1,2}.

Activité physique : une évolution favorable?

En 2010-2011, 50 % des adolescents étaient considérés comme peu actifs, très peu actifs ou sédentaires durant leurs loisirs, comparativement à 59 % au Québec. En 2022-2023, 16 % des jeunes étaient considérés inactifs, comparativement à 23 % au Québec^{1,2}. Bien que l'indicateur ait changé entre les deux périodes analysées, les résultats semblent indiquer une amélioration du niveau d'activité physique chez les adolescents. Le prochain portrait devrait permettre de confirmer ou d'infirmer la tendance.

Taux d'obésité stable

En 2010-2011, 10 % des jeunes de la Baie-James étaient obèses selon l'indice de masse corporelle (IMC), une proportion plus élevée que la moyenne provinciale (7 %). Ces proportions sont demeurées stables en 2022-2023 (11 % dans la région et 7 % au Québec), et ce, en dépit de l'amélioration du niveau d'activité physique^{1,2}.

Consommation excessive d'alcool en hausse

En 2010-2011, 40 % des adolescents de la Baie-James déclaraient une consommation excessive d'alcool, comparativement à seulement 28 % au Québec. En 2022-2023, cette proportion a augmenté à 53 % dans la région, tandis qu'elle restait stable au Québec (29 %)^{1,2}. La situation mérite une attention particulière considérant les nombreuses comorbidités associées à la consommation excessive d'alcool³.

Consommation de drogues en baisse

En 2010-2011, 32 % des adolescents de la Baie-James avaient consommé des drogues au cours des 12 derniers mois, comparativement à 26 % au Québec. En 2022-2023, cette proportion a diminué pour atteindre 25 % dans la région et 18 % au Québec^{1,2}.

Indicateurs clés de santé et de bien-être, jeunes de 12 à 17 ans (élèves du secondaire)^{1,2}

Indicateurs	Année	Baie-James (%)	Québec (%)
Tabagisme (cigarette)	2010-2011	9 %	7 %
	2022-2023	5 %	2 %
Jeunes inactifs ou sédentaires*	2010-2011	50 %	59 %
	2022-2023	16 %	23 %
Obésité (IMC)	2010-2011	10 %	7 %
	2022-2023	11 %	7 %
Consommation excessive d'alcool	2010-2011	40 %	28 %
	2022-2023	53 %	29 %
Consommation de drogues (12 derniers mois)	2010-2011	32 %	26 %
	2022-2023	25 %	18 %

* En 2015, l'indicateur correspond à la proportion de jeunes peu actifs, très peu actifs ou sédentaires durant leurs loisirs.

En 2025, l'indicateur correspond à la proportion de jeunes inactifs selon des critères standardisés d'intensité et de fréquence.

Sources :

1. Diop, M., & Mc Nicoll, M.-C. (2015). Portrait de santé des Jamésiens. Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie James, Direction de santé publique.
2. Marleau, J., & Rochon, J. (2025). Portrait de santé – Nord du Québec. Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie James, Direction de santé publique.
3. INSPQ. (2025). Les troubles liés aux substances psychoactives : Prévalence des maladies induites par l'alcool et comorbidités physiques. Institut national de santé publique du Québec.

SOMMAIRE

Santé et bien-être des adolescents à la Baie-James

Feux de forêt à la Baie-James: État de situation

Évolution de l'immigration à la Baie-James

NOTRE MISSION

Recueillir, stocker et rendre disponible l'information au sujet du territoire de la Baie-James.

Identifier les données manquantes concernant le territoire de la Baie-James et les raisons de ces lacunes.

Générer de nouvelles connaissances pour pallier les lacunes informationnelles et pour suggérer des solutions aux problématiques régionales spécifiques au territoire de la Baie-James.

Feux de forêt à la Baie-James : État de la situation

- Jophildy Kiambati

La Baie-James est souvent touchée par des feux de forêt. Au cours des dix dernières années, plusieurs incendies majeurs ont affecté la région, dont ceux de l'été 2023, qui ont brûlé 3,7 millions d'hectares. Les données de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) permettent de dresser un bilan des feux dans la région au cours de la dernière décennie.

Entre 2016 et 2025, 550 feux de forêt ont été recensés à la Baie-James, ayant brûlé près de 4 millions d'hectares de forêt. La plupart de ces feux (307), ont été allumés en zone nordique, au nord de la limite de la forêt commerciale¹. Plus de 80 % des feux (252) n'ont pas été combattus, dont seulement 20 feux en forêt commerciale.

Les interventions de la SOPFEU diffèrent selon qu'un feu survient dans la zone de protection intensive (ZIP) ou dans la zone de protection nordique (ZPN), respectivement situées au sud et au nord de la limite nordique de la forêt commerciale. À la Baie-James, cette limite se situe légèrement au nord du 50e parallèle à l'ouest de la région, et à mi-chemin entre les 51e et 52e parallèles à l'est. Dans la ZPI, les feux sont combattus systématiquement. Dans la ZPN, seuls les feux qui menacent des communautés ou des infrastructures stratégiques sont combattus.

Feux naturels vs feux d'origine humaine

Contrairement au sud du Québec où la principale cause des feux de forêt est l'activité humaine, 78 % des feux à la Baie-James entre 2016 et 2025 ont été causés par la foudre. Parmi les feux d'origine humaine, 50 étaient d'origine industrielle (30 dus aux opérations forestières et 20 à d'autres industries). Tous ces feux ont vite été maîtrisés et ont brûlé moins de 10 hectares chacun, sauf deux qui ont respectivement brûlé 83,7 et 133,7 hectares.

À la Baie-James comme au Québec en général, la grande majorité des superficies brûlées a été due aux feux allumés par la foudre (99,8 %). Pour toutes les années étudiées hormis 2023 (voir plus bas), le nombre annuel de feux a varié entre 17 et 79 et la superficie brûlée entre 687 et 60 636 hectares.

2023, une année particulière

L'année 2023 a été particulièrement marquante, avec 163 feux recensés, soit près du tiers de tous les incendies observés au cours de la décennie. Plus marquant encore, les incendies ont ravagé plus de 3,7 millions d'hectares, ce qui représente environ 95 % de toute la superficie brûlée entre 2016 et 2025. La plupart des feux de 2023 (96) ont brûlé au nord de la limite de la forêt commerciale, dont 71 n'ont pas été combattus.

À l'inverse de 2023, certaines années ont connu une activité relativement faible. En 2022, seulement 17 feux ont été recensés et la superficie brûlée n'a atteint que 686,9 hectares, soit le plus faible bilan de la période étudiée. Les années 2019, 2020, 2021 et 2025 ont également présenté des superficies brûlées relativement faibles.

Nombre de feux vs superficie totale brûlée

Le nombre de feux n'est pas toujours indicatif de la superficie totale brûlée. Par exemple, les 32 feux enregistrés en 2017 ont brûlé davantage de territoire que les 62 feux recensés en 2016. L'intensité la vitesse de propagation et la durée des feux, qui sont influencées par les conditions météorologiques, varient d'un événement à l'autre et affectent la superficie brûlée.

Vigilance du public

Fait intéressant, la majorité des feux (59 %) ayant brûlé à la Baie-James entre 2016 et 2025 ont été détectés par le public, soit sur le terrain (140 feux), soit à partir d'aéronefs (182 feux). Parmi les feux détectés par le public, 79 % étaient d'origine naturelle (foudre). Alors que près du tiers des feux recensés pendant la période étudiée (175/550) ont brûlé moins d'un hectare de forêt, les deux tiers de ces feux (115/175) ont été détectés par le public, soulignant l'importance de rester vigilant et de rapporter les événements aux autorités compétentes.

Le site web de la SOPFEU² présente des cartes interactives mises à jour régulièrement et qui permettent de voir les feux (éteints, recensés, sous observation, maîtrisés, contenus, nouveaux, hors de contrôle), l'indice de danger d'incendie (bas, modéré, élevé, très élevé, extrême), ainsi que les restrictions en vigueur pour éviter les déclenchements accidentels, s'il y a lieu.

Sources :

1. Demande d'information auprès de la SOPFEU, juin 2026.
2. <http://www.sopfeu.qc.ca>.

Portrait des feux de forêt à la Baie-James au cours des dix dernières années

Année	Nombre de feux de forêt	Superficie brûlée (en hectares)
2016	62	18 287,00
2017	32	36 592,20
2018	79	58 804,20
2019	17	5 829,10
2020	41	4 760,80
2021	43	15 946,00
2022	17	686,90
2023	163	3 775 271,97
2024	76	60 635,62
2025	20	4 060,20
Total	550	3 980 873,99

Évolution de l'immigration à la Baie-James

- Alexandra Lavoie

Entre 2016 et 2021, l'immigration à la Baie-James a évolué en réponse aux besoins de la région. On observe notamment une augmentation marquée des personnes venues s'y installer de façon temporaire.

À l'échelle de la Baie-James, l'immigration permanente est restée relativement stable entre 2016 et 2021, passant de 235 à 225 personnes. L'immigration économique et les regroupements familiaux ont diminué légèrement (de 135 à 130 personnes et de 85 à 70 personnes respectivement), le nombre de personnes réfugiées ou ne correspondant à aucune des catégories susmentionnées est resté stable (20).^{1,2}

Contrairement à la stabilité de l'immigration permanente, le nombre de résidents non-permanents a augmenté fortement, de 10 à 185 personnes^{1,2}. Cette tendance peut s'expliquer par plusieurs facteurs complémentaires : la pénurie de main-d'œuvre locale, la relance économique post-COVID, des politiques favorables à l'accueil de travailleurs étrangers, les besoins spécifiques des industries nordiques (notamment dans les ressources naturelles et les services), ainsi que la mise en place de stratégies de recrutement à l'international.

Principaux pôles d'accueil

Chibougamau est le principal pôle d'accueil. Les immigrants permanents y sont passés de 130 à 100 personnes, tandis que les résidents non-permanents ont augmenté de 10 à 160^{1,2}. Ces changements montrent

une adaptation progressive aux besoins du marché du travail.

Lebel-sur-Quévillon se démarque par une évolution positive et une plus grande diversité. L'immigration permanente y est passée de 50 à 70 personnes et le nombre de résidents non-permanents de 0 à 25 personnes^{1,2}, ce qui montre une ouverture récente à l'immigration temporaire. Ces changements indiquent que la ville devient plus attractive.

Matagami présente une situation généralement stable. Le nombre d'immigrants permanents y est passé de 20 à 30, sans présence de résidents non-permanents^{1,2}.

Potentiel à développer

Dans toutes les autres localités de la Baie-James, la population immigrante, tant permanente que temporaire, est trop faible pour apparaître dans les données du recensement (arrondies à des multiples de 5). Ainsi, les zéros dans le tableau ne signifient pas nécessairement que ces collectivités sont dépourvues de population immigrante; elle peut être présente, mais en faibles nombres. Cela indique que le potentiel associé à l'immigration demeure sous-développé dans plusieurs secteurs de la région.

Population immigrante à la Baie-James

	Résidents non-permanents		Immigrants permanents					
			Immigrants économiques		Immigrants parrainés par la famille		Réfugiés/Autres*	
	2016	2021	2016	2021	2016	2021	2016	2021
Chibougamau	10	160	75	50	45	30	10	20
Chapais	0	0	0	0	0	0	0	0
Lebel-sur-Quévillon	0	25	40	50	10	20	0	0
Matagami	0	0	10	15	0	15	10	0
VVB	0	0	0	0	0	0	0	0
Radisson	0	0	0	0	10	0	0	0
Baie-James**	10	185	125	115	65	75	20	20

* « Autres » comprend les immigrants qui ont reçu le statut de résident permanent dans le cadre d'un programme qui ne fait ni partie de la catégorie des immigrants économiques, ni des immigrants parrainés par la famille, ni des réfugiés.

** « Baie-James » correspond ici à la somme des valeurs des lignes précédentes.

Sources :

1. Statistique Canada. 2019. Recensement de 2016 - Région du Nord-du-Québec [Région sociosanitaire, Québec et Québec [Province].
2. Statistique Canada. 2023. Recensement de la population de 2021 - Région du Nord-du-Québec [Région sociosanitaire], Québec et Québec [Province].

RAPPEL

Il est encore temps de
remplir votre questionnaire
du recensement de 2026.

Nous joindre :

Hugo Asselin : Directeur (hugo.asselin@uqat.ca)

Jophildy Kambati : Agent de recherche (jophildy.kambati@uqat.ca)

Alexandra Lavoie : Agente de recherche (alexandra.lavoie2@uqat.ca)

 : <https://www.facebook.com/observatoirebaiejames>

 : <https://www.uqat.ca/recherche/observatoire-baie-james/>

Québec

ARBJ
Administration régionale Baie-James

FONDATION
UQAT

UQAT
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE